

ANNEXE 2 : SECTEURS DE FORMATION

L'appartenance de chaque candidat et électeur à l'un des quatre secteurs de formation est définie comme suit :

Répartition des enseignants-chercheurs et personnels assimilés

Secteurs de formation	Disciplines juridiques, économiques et de gestion	Lettres et sciences humaines et sociales	Sciences et technologies	Santé
Sections CNU	N°1 à 6 N° 70 à 74	N° 7 à 24 N° 70 à 74	N° 25 à 37 N° 60 à 63 N° 64 à 69 N°70 à 74	N° 42 à 55 N° 56 à 58 N° 70 à 74 N° 80 à 82 N° 85 à 87

Répartition des enseignants du second degré

Secteurs de formation	Disciplines juridiques, économiques et de gestion	Lettres et sciences humaines et sociales	Sciences et technologies	Santé
Disciplines du second degré	<p>Economie et gestion</p> <p>Sciences économiques et sociales</p> <p>Economie et gestion</p>	<p>Arts</p> <p>Géographie</p> <p>Histoire</p> <p>Langues vivantes étrangères</p> <p>Lettres classiques</p> <p>Lettres modernes</p> <p>Philosophie</p> <p>Arts plastiques</p> <p>Documentation</p> <p>Education musicale et chant choral</p> <p>Histoire et géographie</p> <p>Lettres</p> <p>CPE</p> <p>Langues vivantes-lettres</p> <p>Lettres-histoire</p>	<p>Biochimie-génie biologique</p> <p>Education physique et sportive</p> <p>Mathématiques</p> <p>Physique</p> <p>Sciences de la vie – sciences de la Terre et de l’univers</p> <p>Sciences industrielles de l’ingénieur</p> <p>Physique-chimie</p> <p>Sciences de la vie et de la Terre</p> <p>Biotechnologies</p> <p>Génie civil</p> <p>Génie électrique</p> <p>Génie industriel</p> <p>Génie mécanique</p> <p>Mathématiques-physique chimie</p>	<p>A compléter le cas échéant</p>

Les personnels des établissements de recherche (CNRS, INSERM, ...) votent au titre du secteur de formation de la composante à laquelle est rattachée leur unité de recherche ou, le cas échéant, leur équipe d’accueil.